

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

14/02/2018

Dossier complet le :

14/02/2018

N° d'enregistrement :

2018-0012

1. Intitulé du projet

SALLE DES ARTS MARTIAUX ET DES SPORTS DE COMBAT

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VILLE DE CRÉPY EN VALOIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MONSIEUR BRUNO FORTIER (MAIRE)

RCS / SIRET

2 1 6 0 0 1 7 5 0 0 0 0 1 9

Forme juridique

Collectivité territoriale(Commune)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
44 d)	Bâtiment à usage sportif

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'une salle de sport ou sont pratiqués les arts martiaux et les sports de combat (BOXE, JUDO, KARATÉ...)

4.2 Objectifs du projet

L'OBJECTIF DU PROJET EST UN LIEU DE PARTIQUE SPORTIVE VOUÉ AUX ARTS MARTIAUX ET AUX SPORTS DE COMBAT A PROXIMITÉ DE DEUX SALLES DE SPORTS EXISTANTES

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

**CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE SPORT LE CHANTIER SE DÉROULERA SUR 12 MOIS (CHANTIER PROPRE)
CHANTIER A FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL**

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

SALLE DE SPORT AVEC UN EFFECTIF MAXIMUM DE 282 PERSONNES LES STATIONNEMENTS RÉALISÉS POUR L'OPÉRATION SONT EXISTANTS SUR LE TERRAIN SOIT 110 PLACES DONT 4 SUR SUR LE PARVIS (2 PLACES P.M.R ET 2 PLACES POUR LE SERVICE).

CONFORMÉMENT A L' ARTICLE UB.12 DU PLU, TOUTE DEMANDE D'OCCUPATION DU SOL DEVRA JUSTIFIER SA FRÉQUENTATION ET LE NOMBRE DE PLACES DE STATIONNEMENT NÉCESSAIRES.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
EMPRISE AU SOL	1926 m2
LONGUEUR	51,20 m
LARGEUR	40,10m
HAUTEUR	7 m
TERRAIN D'ASSIETTE	29647 m2
SURFACE PLANCHER	1801 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

71,RUE MARIE ROTSEN
- 60800 CREPY EN VALOIS

Coordonnées géographiques¹

Long. 49° 13' 29" 11 Lat. 02° 53' 30" 13

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	OBSERVATION : AUCUN REJETS INDUSTRIELS. LES EAUX DE PLUIES ET LES EAUX USÉES SONT REJETÉES DANS LES RÉSEAUX DE LA COMMUNE.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	EFFLUENTS NON INDUSTRIELS, EAUX USÉES ET EAUX VANNES DE L'ÉQUIPEMENT SPORTIF.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PRODUITS COURANTS DE TYPE ORDURES MÉNAGÈRES

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

LE PROJET EST MITOYEN DE LA SALLE DE SPORT MARCEL QUENTIN ET À PROXIMITÉ DE LA SALLE IRÈNE CRUYPENNINGK
LA SALLE DE SPORT MARCEL QUENTIN FAIT 1688 m2 DE PLANCHER ET L'EFFECTIF MAXIMUME EST DE 624 PERSONNES
LA SALLE IRÈNE CRUYPENNINGK FAIT 1540 m2 ET ET L'EFFECTIF MAXIMUME EST DE 265 PERSONNES.

LES PLACES DE STATIONNEMENT SONT AU NOMBRE DE 110 PLACES POUR L'ASSIETTE FONCIÈRE CONCERNÉE DONT 4 SUR LE PARVIS DU NOUVEAU PROJET (2 PLACES P.M.R ET 2 PLACES POUR LE SERVICE)

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

AFIN DE MINIMISER L'IMPACT DU BÂTIMENT, UNE TOITURE VÉGÉTALISÉE EST MISE EN PLACE POUR CONSERVER LA RÉTENTION DES EAUX DE PLUIES ET LE CARACTÈRE PAYSAGER DU SITE. UN BASSIN DE STOCKAGE ET UNE CUVE DE RÉTENTION DES EAUX DE PLUIES SONT PRÉVUS.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

NON.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Ciey-en-Valois le. 19/01/2018

Signature



opération

Construction de la maison des arts martiaux et des sports de combat



avancement

DOSSIER DE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

E.Imp

documents

CERFA

A1

référence
ARVAL : **1647**

échelle :

date
d'origine : **Déc. 2017**

date de
modification : **22/12/2017**

indice : **A**

Ce document est la propriété de la SARL ARVAL toute reproduction ou utilisation, même partielle, sans accord préalable est formellement INTERDITE

maîtrise
d'œuvre



P. MATHIEU - B. MATHIEU - D. CARRAUD - H. DEVAUVRE - J. REBEROT
architectes ingénieurs paysagistes urbanistes associés
11 Rue Lamartine - BP 20247 - 60802 CREPY en VALOIS Cedex
Tél : 03.44.94.72.00 - Fax : 03.44.94.72.01 - Mél : Arval.Archi@wanadoo.fr

B.E.T.



297 Boulevard de Liège - 59500 Douai
Tél : 03 27 08 16 25
Fax: 03 27 08 16 21

Economiste



6, rue Saint Claude - 75003 Paris
Tél : 01 44 45 84 84
Fax: 01 44 54 84 85

Acousticien



126, rue de Landy - 93400 Saint Ouen
Tél : 01 40 10 83 03
Fax: 01 40 11 09 55

Bureau
de contrôle



Agence PICARDIE 21 rue de l'île mystérieuse 80440 BOVES
Tél : 09 81 01 04 44
Port : 06 59 43 21 26

CSPS



15 E rue du Plouvier-59175 TEMPLEMARS
Tél : 03 20 49 76 34
Fax. 03.26.65.61.92

Responsable projet **Paul Mathieu**

Projeteur **Frédéric Pleutin**

Vérifié par P.M. 22/12/2017

Architecte assistant **Frédéric Pleutin**

Management de Projet / D.T. n°23.01 cartouche - créé le 06/01/00 - modifié le 01/09/10 - version 4

Etabli par F.P. 22/12/2017

maître
d'ouvrage

Ville de Crépy en Valois

2, avenue du Général Leclerc - 60800 Crépy-en-Valois
Tél. : 03.44.59.44.44 - Fax : 03.44.59.44.59



opération

Construction de la maison des arts martiaux et des sports de combat



avancement

DOSSIER DE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

E.Imp

documents

PLAN DE SITUATION

A2

référence
ARVAL : 1647

échelle :

date
d'origine : Déc. 2017

date de
modification : 22/12/2017

indice : **A**

Ce document est la propriété de la SARL ARVAL toute reproduction ou utilisation, même partielle, sans accord préalable est formellement INTERDITE

maîtrise
d'œuvre



P. MATHIEU - B. MATHIEU - D. CARRAUD - H. DEVAUVRE - J. REBEROT
architectes ingénieurs paysagistes urbanistes associés
11 Rue Lamartine - BP 20247 - 60802 CREPY en VALOIS Cedex
Tél : 03.44.94.72.00 - Fax : 03.44.94.72.01 - Mèl : Arval.Archi@wanadoo.fr

B.E.T.



297 Boulevard de Liège - 59500 Douai
Tél : 03 27 08 16 25
Fax: 03 27 08 16 21

Economiste



6, rue Saint Claude - 75003 Paris
Tél : 01 44 45 84 84
Fax: 01 44 54 84 85

Acousticien



126, rue de Landy - 93400 Saint Ouen
Tél : 01 40 10 83 03
Fax: 01 40 11 09 55

Bureau
de contrôle



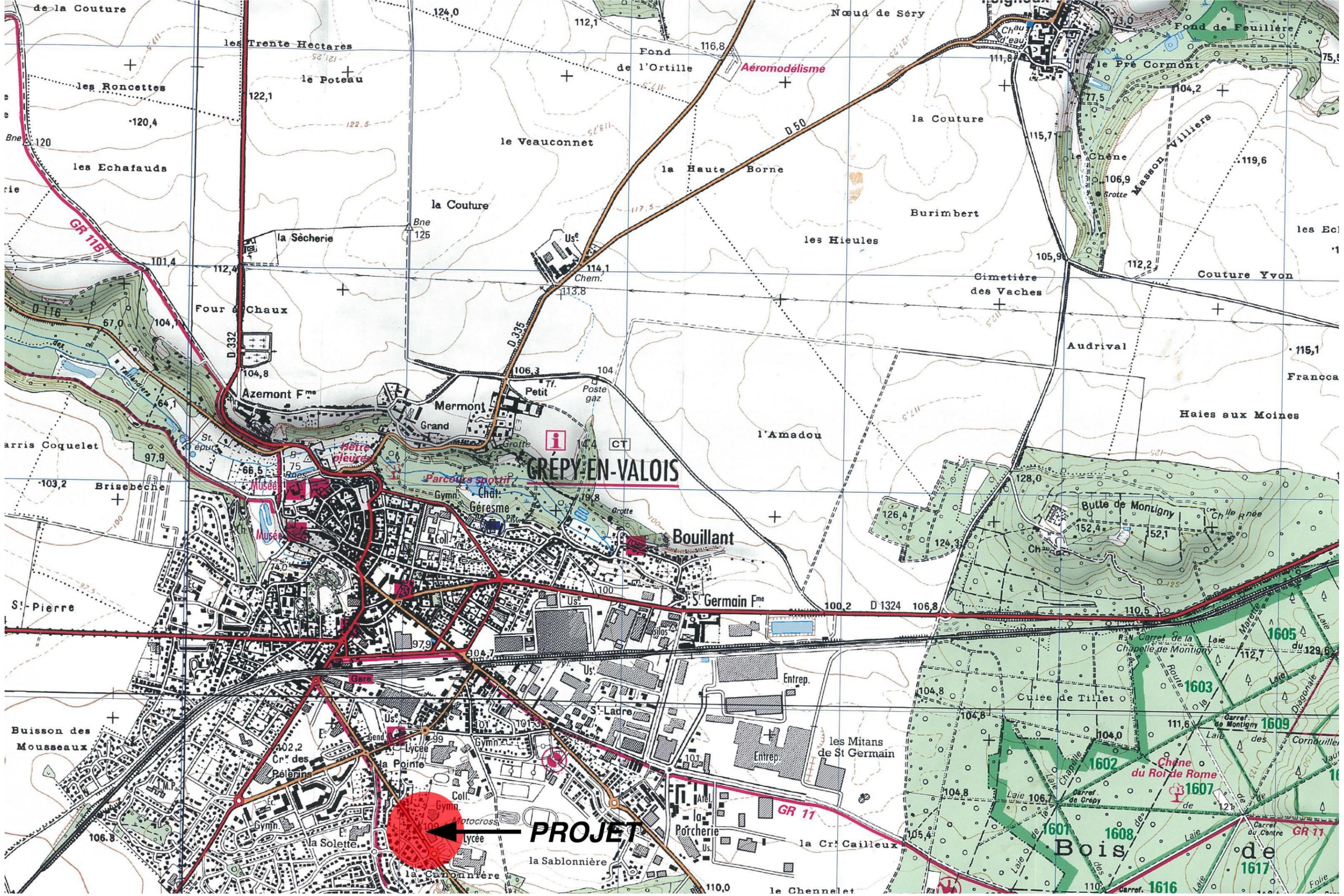
Agence PICARDIE 21 rue de l'île mystérieuse 80440 BOVES
Tél : 09 81 01 04 44
Port : 06 59 43 21 26

CSPS



15 E rue du Plouvier-59175 TEMPLEMARS
Tél : 03 20 49 76 34
Fax. 03.26.65.61.92

Responsable projet	Paul Mathieu	Projeteur	Frédéric Pleutin	Vérifié par	P.M.22/12/2017
Architecte assistant	Frédéric Pleutin	Management de Projet / D.T. n°23.01 cartouche - créé le 06/01/00 - modifié le 01/09/10 - version 4		Etabli par	F.P. 22/12/2017



maître
d'ouvrage

Ville de Crépy en Valois

2, avenue du Général Leclerc - 60800 Crépy-en-Valois
Tél. : 03.44.59.44.44 - Fax : 03.44.59.44.59



opération

Construction de la maison des arts martiaux et des sports de combat



avancement

DOSSIER DE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

E.Imp

documents

Repérage photographique

A3

référence
ARVAL : 1647

échelle :

date
d'origine : Déc. 2017

date de
modification : 22/12/2017

indice : **A**

Ce document est la propriété de la SARL ARVAL toute reproduction ou utilisation, même partielle, sans accord préalable est formellement INTERDITE

maîtrise
d'œuvre



P. MATHIEU - B. MATHIEU - D. CARRAUD - H. DEVAUVRE - J. REBEROT
architectes ingénieurs paysagistes urbanistes associés
11 Rue Lamartine - BP 20247 - 60802 CREPY en VALOIS Cedex
Tél : 03.44.94.72.00 - Fax : 03.44.94.72.01 - Mèl : Arval.Archi@wanadoo.fr

B.E.T.



297 Boulevard de Liège - 59500 Douai
Tél : 03 27 08 16 25
Fax: 03 27 08 16 21

Economiste



6, rue Saint Claude - 75003 Paris
Tél : 01 44 45 84 84
Fax: 01 44 54 84 85

Acousticien



126, rue de Landy - 93400 Saint Ouen
Tél : 01 40 10 83 03
Fax: 01 40 11 09 55

Bureau
de contrôle



Agence PICARDIE 21 rue de l'île mystérieuse 80440 BOVES
Tél : 09 81 01 04 44
Port : 06 59 43 21 26

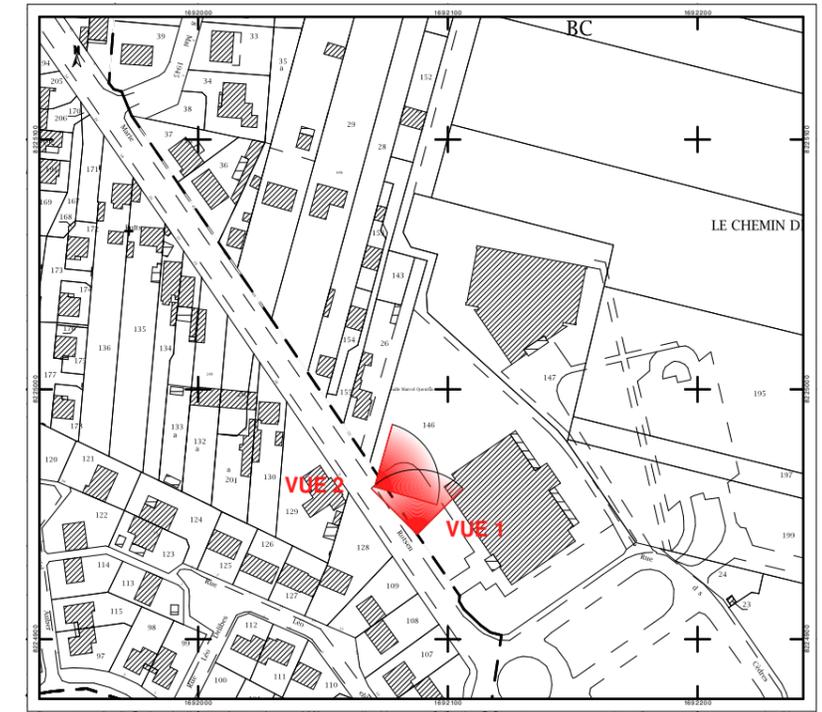
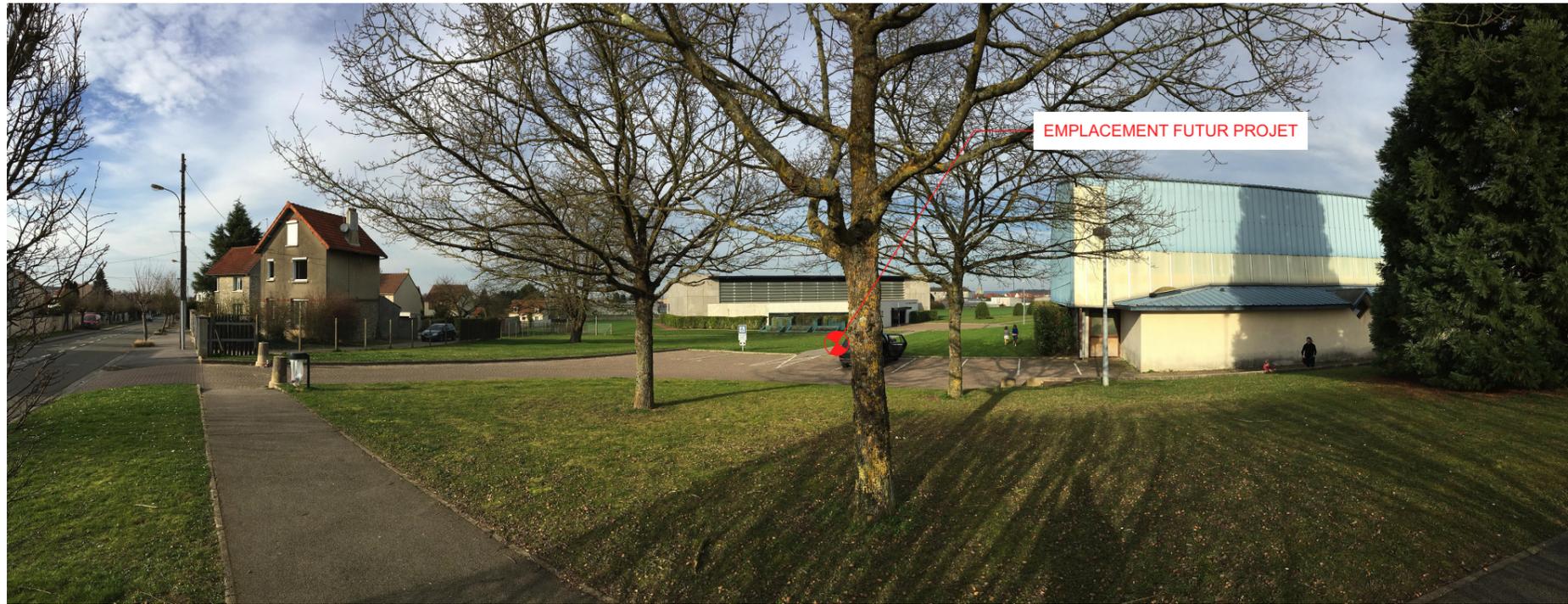
CSPS



15 E rue du Plouvier-59175 TEMPLEMARS
Tél : 03 20 49 76 34
Fax. 03.26.65.61.92

Responsable projet	Paul Mathieu	Projeteur	Frédéric Pleutin	Vérifié par	P.M.22/12/2017
Architecte assistant	Frédéric Pleutin	Management de Projet / D.T. n°23.01 cartouche - créé le 06/01/00 - modifié le 01/09/10 - version 4		Etabli par	F.P. 22/12/2017





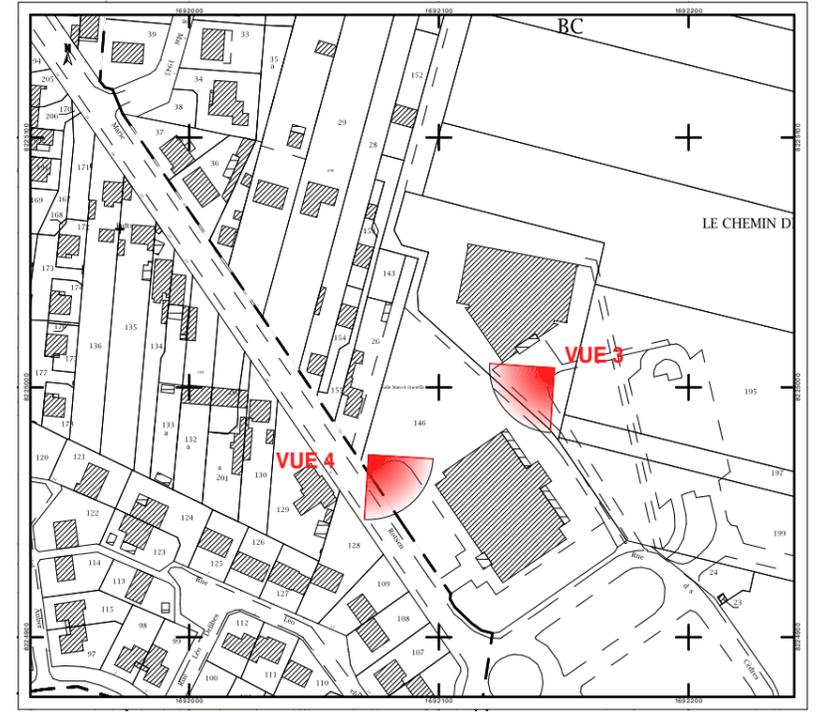
VUE 1



VUE 2



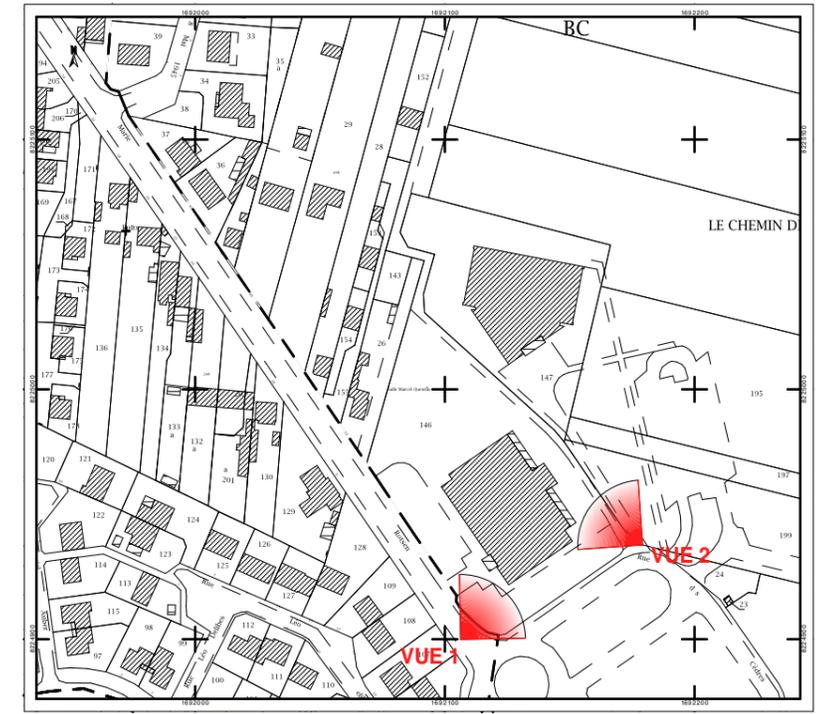
VUE 3



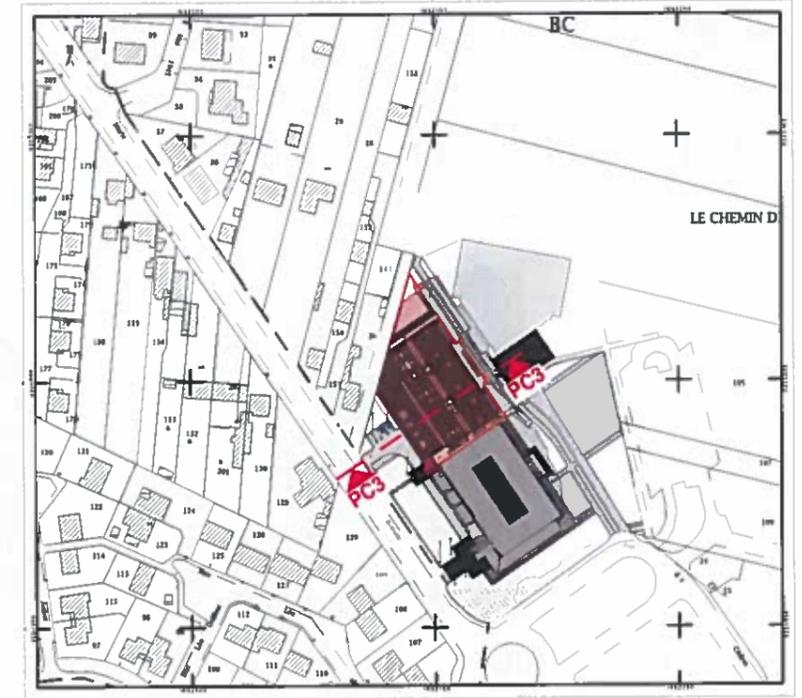
VUE 4



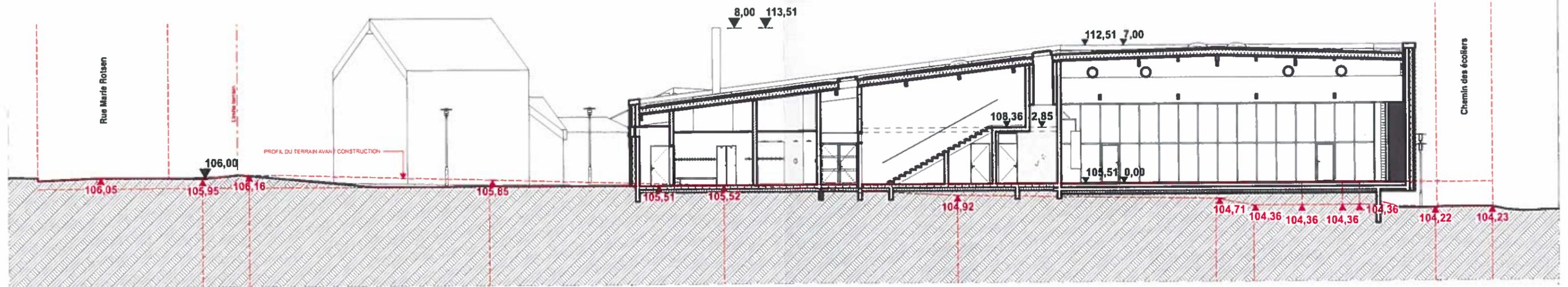
VUE 1

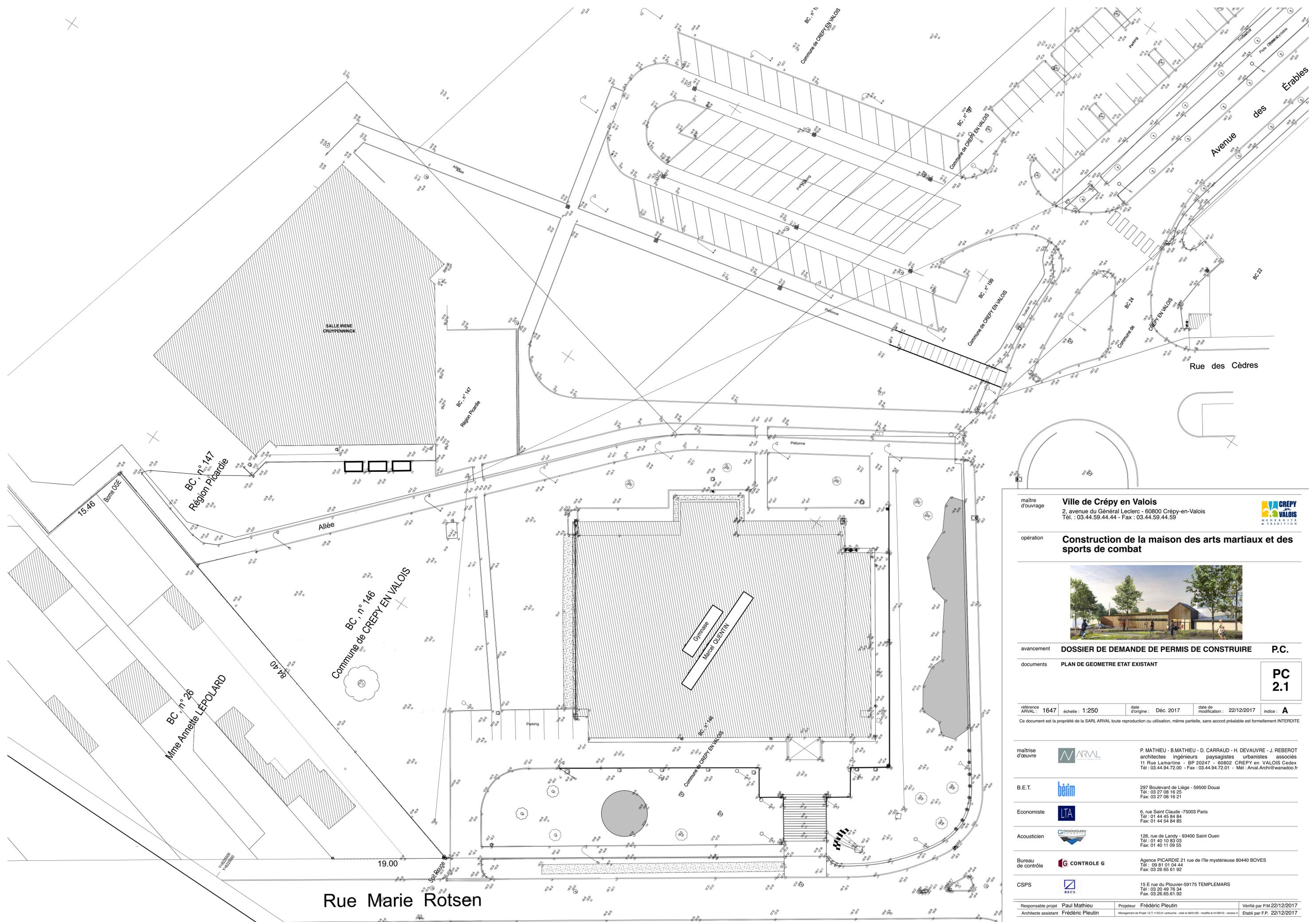


VUE 2



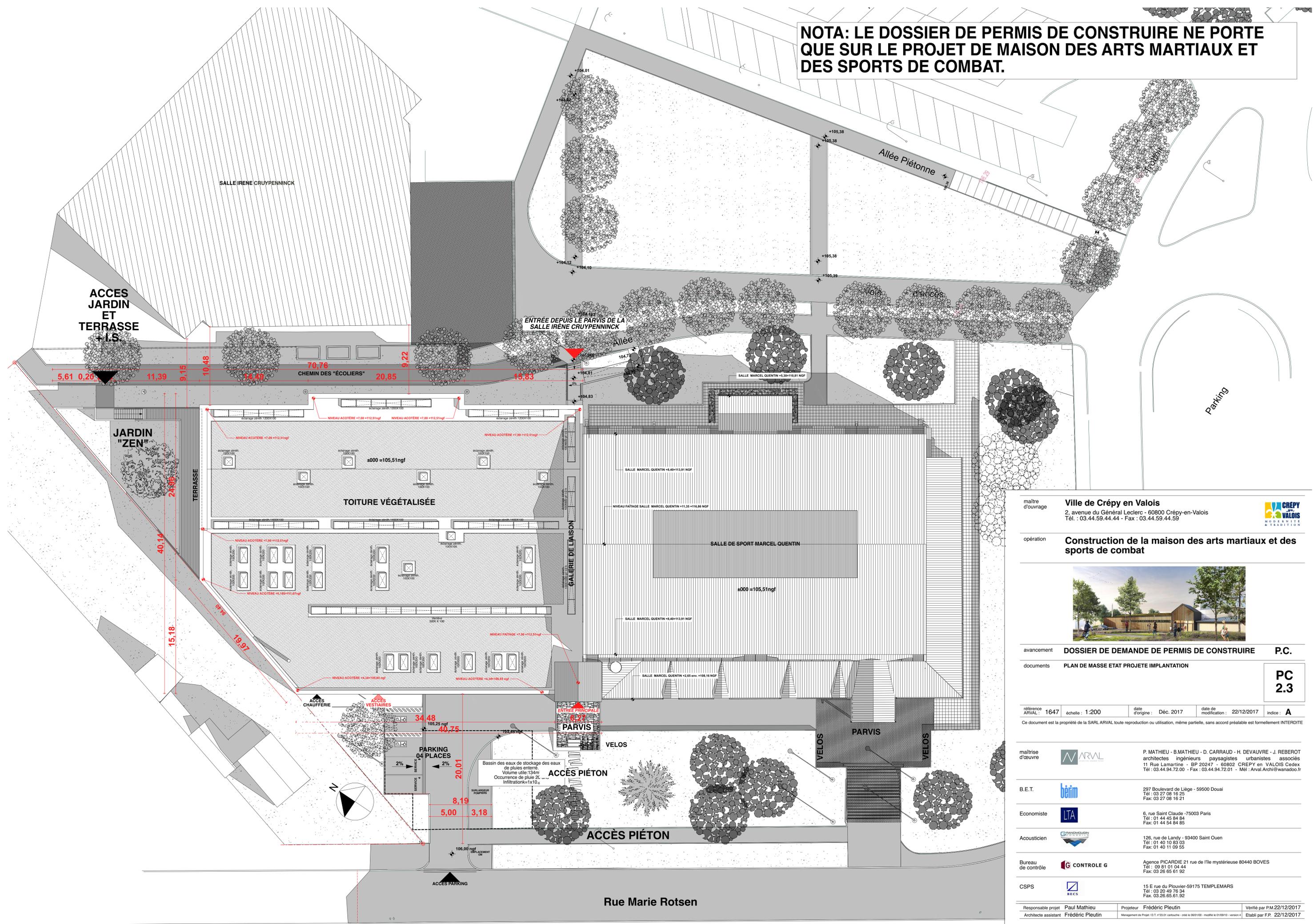
Cote plancher salle de sport Marcel Quentin 105,51ngf





maître d'ouvrage	Ville de Crépy en Valois 2, avenue du Général Leclerc - 60800 Crépy-en-Valois Tél. : 03.44.59.44.44 - Fax : 03.44.59.44.59				
opération	Construction de la maison des arts martiaux et des sports de combat				
avancement	DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE	P.C.			
documents	PLAN DE GEOMETRE ETAT EXISTANT	PC 2.1			
référence ARVAL :	1647	échelle : 1:250			
date d'origine :	Déc. 2017	date de modification :	22/12/2017	indice :	A
Ce document est la propriété de la SARL ARVAL toute reproduction ou utilisation, même partielle, sans accord préalable est formellement INTERDITE					
maîtrise d'œuvre		P. MATHIEU - B. MATHIEU - D. CARRAUD - H. DEVAUVRE - J. REBEROT architectes ingénieurs paysagistes urbanistes associés 11 Rue Lamartine - BP 20247 - 60802 CREPY en VALOIS Cedex Tél. : 03.44.94.72.00 - Fax : 03.44.94.72.01 - Mail : Arval.Archi@wanadoo.fr			
B.E.T.		297 Boulevard de Liège - 59500 Douai Tél. : 03 27 08 16 25 Fax: 03 27 08 16 21			
Economiste		6, rue Saint Claude - 75003 Paris Tél. : 01 44 45 84 84 Fax: 01 44 54 84 85			
Acousticien		126, rue de Landy - 93400 Saint Ouen Tél. : 01 40 10 83 03 Fax: 01 40 11 09 55			
Bureau de contrôle		Agence PICARDIE 21 rue de l'île mystérieuse 80440 BOVES Tél. : 09 81 01 04 44 Fax: 03 26 65 61 92			
CSPS		15 E rue du Plouvier-59175 TEMPLEMARS Tél. : 03 20 49 78 34 Fax: 03 26 65 61 92			
Responsable projet	Paul Mathieu	Projeteur	Frédéric Pleutrin	Véifié par P.M.22/12/2017	
Architecte assistant	Frédéric Pleutrin	Management de Projet / D.T. n°23.01 cartouche - créé le 06/01/00 - modifié le 01/09/10 - version 4		Etabli par F.P. 22/12/2017	

NOTA: LE DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE NE PORTE QUE SUR LE PROJET DE MAISON DES ARTS MARTIAUX ET DES SPORTS DE COMBAT.



maître d'ouvrage **Ville de Crépy en Valois**
 2, avenue du Général Leclerc - 60800 Crépy-en-Valois
 Tél. : 03.44.59.44.44 - Fax : 03.44.59.44.59



opération **Construction de la maison des arts martiaux et des sports de combat**



avancement **DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE** P.C.

documents **PLAN DE MASSE ETAT PROJETE IMPLANTATION**

PC 2.3

référence ARVAL : 1647 échelle : 1:200 date d'origine : Déc. 2017 date de modification : 22/12/2017 indice : A

Ce document est la propriété de la SARL ARVAL toute reproduction ou utilisation, même partielle, sans accord préalable est formellement INTERDITE

maîtrise d'œuvre **ARVAL** P. MATHIEU - B. MATHIEU - D. CARRAUD - H. DEVAUVRE - J. REBEROT
 architectes ingénieurs paysagistes urbanistes associés
 11 Rue Lamartine - BP 20247 - 60802 CRÉPY EN VALOIS Cedex
 Tél. : 03.44.94.72.00 - Fax : 03.44.94.72.01 - Mail : Arval.Archi@wanadoo.fr

B.E.T. **bérim** 297 Boulevard de Liège - 59500 Douai
 Tél. : 03 27 08 16 25
 Fax: 03 27 08 16 21

Economiste **LTA** 6, rue Saint Claude - 75003 Paris
 Tél. : 01 44 45 84 84
 Fax: 01 44 54 84 85

Acousticien **MANDOUQUIN** 126, rue de Landy - 93400 Saint Ouen
 Tél. : 01 40 10 83 03
 Fax: 01 40 11 09 55

Bureau de contrôle **CONTROLE G** Agence PICARDIE 21 rue de l'île mystérieuse 80440 BOVES
 Tél. : 09 81 01 04 44
 Fax: 03 26 65 61 92

CSPS **BECS** 15 E rue du Plouvier-59175 TEMPLEMARS
 Tél. : 03 20 49 70 34
 Fax: 03 26 65 61 92

Responsable projet **Paul Mathieu** Projeteur **Frédéric Pleutin** Vérifié par P.M./22/12/2017
 Architecte assistant **Frédéric Pleutin** Management de Projet / D.T. n°23.01 cartouche - créé le 06/01/00 - modifié le 01/09/10 - version 4
 Etabli par F.P. 22/12/2017

Cypré facilite tous vos déplacements dans la ville, quelle que soit la destination.

- 1 Parc de Géresme
- 2 mjc culture
1, avenue de l'Europe
- 3 Marché (mercredi matin)
place de la République
- 4 École de musique Erik Satie
impasse Belle Image
- 5 Office de tourisme
82, rue Nationale
- 6 Hôtel de Ville
2, avenue du Général Leclerc
- 7 Maison de l'Enfance
cours Foch
- 8 La Poste
6, rue Jean-Jacques Rousseau
- 9 Musée de l'archerie et du Valois
rue Gustave Chopinet
- 10 Marché (samedi matin)
place Gambetta
- 11 Hôpital,
Maison de retraite de La Hante
16, rue Saint-Lazare
- 12 Supermarché
boulevard Victor-Hugo
- 13 Supermarché
20, rue Charles de Gaulle
- 14 Pôle médical
avenue de Senlis
- 15 Commerces
- 16 Parc Sainte-Agathe
boulevard Victor-Hugo
- 17 Gare SNCF
- 18 Cinéma Les Toiles
boulevard Victor-Hugo
- 19 Commerces
avenue Pasteur
- 20 Maison de retraite Primevères
1, rue des Primevères
- 21 Marché (dimanche matin)
Supermarché
avenue du Président Kennedy
- 22 Espace Rameau
(mjc centre social, bibliothèque,
CAF, CPAM)
1, place Jean-Philippe Rameau
- 23 Salle Bernard-Kindraich
10, rue Hector Berlioz

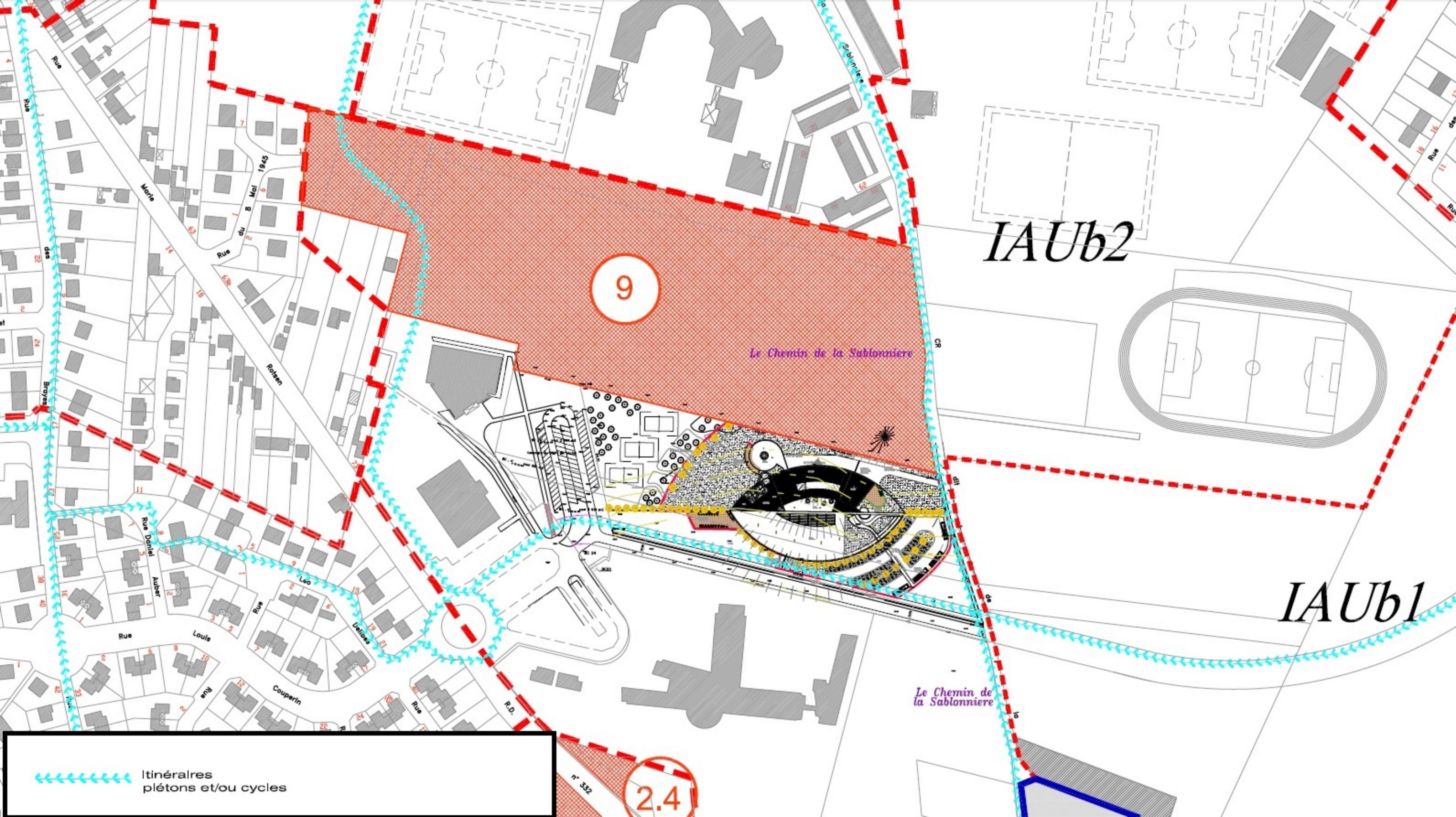
- 24 Stade municipal
(football, rugby, tennis, BMX)
rue Henri Laroche
- 25 Salles de sport Marcel-Quentin
et Irène-Cruyppenninck
75, rue Marie Rotsen
- 16 Centre aquatique du Valois
avenue des Érables
- 27 Gendarmerie
15, avenue des Érables
- 28 Commerces
rue Henri Laroche
- 29 BIL (Bâtiment Industriel Locatif)
2, rue Gustave Eiffel
- 30 Pôle Emploi
5, rue Blaise Pascal



oiseMOBILITÉ
 Simplifiez vos déplacements
 N° Azur 0 810 60 00 60
 www.oise-mobilite.fr

Accédez à toutes les informations horaires, en scannant ce code avec votre Smartphone

Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise



9

IAUb2

IAUb1

Le Chemin de la Sablonniere

Le Chemin de la Sablonniere

Itinéraires piétons et/ou cycles

2.4

n° 332